

Sylvain Tesson à la rencontre des élèves du lycée Jean-Aicard

Hier en fin d'après-midi, les élèves des deux classes de terminales littéraires latin-grec du lycée Jean-Aicard, ont eu le privilège de pouvoir échanger avec Sylvain Tesson, l'auteur *D'un été avec Homère* et invité des Rencontres littéraires de Port-Cros.

L'écrivain a tout d'abord évoqué Henry de Monfreid et Joseph Kessel, qu'il a découverts au même âge qu'eux. Il en a tiré sa passion pour les voyages, thème qu'il a largement développé au cours de son intervention. Il s'en est suivi un long débat avec des élèves fascinés et curieux de connaître ses motivations et les raisons ex-



Ambiance conviviale, hier après-midi, autour de Sylvain Tesson dans la salle bibliothèque du lycée. (Photo M.-J. de C.)

pliquant le choix des pays traversés. Hier soir Sylvain Tesson en débat-dédicace au Park-

Hôtel avec Clarence Boulay et Sébastien Berlendis. Les auteurs sont dès aujourd'hui et tout le week-

end à Port-Cros pour parler littérature sur le thème «l'art du partage».

M.-J. DE C.

FAIT-DIVERS

Porquerolles : victime d'un malaise mortel

Hier matin le corps d'un homme a été découvert par des promeneurs à proximité du Fort de la repentance à Porquerolles. La victime, un septuagénaire qui n'est pas originaire de la région, faisait du VTT au moment de son décès. Elle a été victime d'un malaise cardiovasculaire. C'est ce que

semblait indiquer tout de suite les premières observations sur place effectuées par un médecin et qui ont été confirmées par la suite. Des fonctionnaires de police judiciaire du commissariat de Hyères se sont rendus sur l'île pour procéder aux constatations et auditions.

Hyères ANNONCES

www.var-matin.com

Passer votre annonce et payer par

0.825.08.41.08

Var-matin

Locations (demande)

Retraité militaire, 80 ans, autonome cherche sur HYÈRES, foyer pour vivre au sein d'une famille d'accueil ou couple de retraités. Tél. 06.34.44.15.12

Vu, lu... entendu

La requalification du centre ancien dévoilé. Elle débute lundi

Hier en fin d'après-midi, place de l'Oustaou Rou, le maire Jean-Pierre Giran, Alain Laroche, chef de projet Var aménagement développement (VAD) et Cécile Gallay du bureau d'études Cyclades ont présenté aux habitants, comité d'intérêt local et artisans du Parcours des arts, la requalification du centre ancien. Sont concernées les rues Franklin, République, du Temple, des Caves, du Prieuré et la place Ailhaud. Les travaux débutent dès lundi (du côté de la place de l'Oratoire) avec dans un premier temps la réfection des réseaux électriques par Enedis (gestionnaire du réseau) avant les opérations sur la chaussée et les caniveaux. Ce chantier aura pour conséquence la fermeture de la circulation automobile (et non piétonne) des rues (partielle ou totale) en fonction de l'avancée des travaux et selon un calendrier établi. Une pause est programmée en décembre. *Var-matin* reviendra plus longuement dans une prochaine édition sur ce chantier.

Une opération de nettoyage de l'enceinte du château demain

Si la date n'a pas été choisie volontairement, elle tombe à pic en ce samedi de World clean up day ou journée mondiale de nettoyage de la planète. Les associations des Amis de Hyères et Sauvegarde du vieux Hyères organisent demain samedi à partir de 9 h, le nettoyage de l'enceinte du château. Une matinée citoyenne ouverte à tous les bénévoles. Gants et chaussures adaptés sont conseillés.

En bref

La Sarcelle de Giens

La société de chasse tiendra son assemblée générale le samedi 15 septembre à 17h30, à la salle Astier à Giens.

Les amis du maire

L'association organise un repas de rentrée le dimanche 16 septembre à 12h, au restaurant le Driver à l'hippodrome. Au menu aïoli. Tarif 20€ avec vin et dessert. Inscription par mail à amisjmg@gmail.com en indiquant le nombre de participants. Règlement sur place le jour même.

Café des aidants

- Samedi 21 septembre de 9 h 30 à 11 h 30, conférence/débat sur l'agressivité j'en fais quoi ?, au restaurant le Palace. Entrée libre et gratuite. Rens. 04.94.65.80.58.

Aquatic Club Hyérois

Le club propose des cours de natation tout niveau, de l'apprentissage, du perfectionnement à la compétition, pour tous les âges, les inscriptions pour les cours se font jusqu'au samedi 15 septembre de 15h à 19h à la piscine. Prévoir maillot de bain et bonnet pour d'éventuels tests. Rens. www.hyeres-natation.com ou sur abcnatation.fr

Vivre la danse

L'association hyéroise Vivre la danse informe que les inscriptions et réinscriptions pour la rentrée se font jusqu'au vendredi 14 septembre, de 16h à 19h, au studio situé au 1 rue Castelnau. La reprise des cours aura lieu le lundi 17 septembre. Rens. 04.94.38.96.89 ou 04.94.35.88.62 ou sur la page facebook Vivre la danse.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mise en révision des Zones de Protection du Patrimoine et de l'Architecture (ZPPAUP) - Élaboration de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) - Site Patrimonial Remarquable

Par arrêté en date du 10 septembre 2018, M. le Président de la Métropole T.P.M. a prescrit et organisé une enquête publique portant sur le projet d'AVAP multi-sites arrêté par délibération du Conseil Municipal le 15 décembre 2017. Le projet porte sur la révision des ZPPAUP de la commune d'Hyères-les-Palmiers et l'élaboration d'une AVAP multi-sites qui deviendra le SPR de la Ville. La note de présentation, la décision prise après un examen au cas par cas par l'autorité environnementale ne soumettant pas le projet à évaluation environnementale, ainsi que les avis émis sur le dossier par les personnes publiques associées, exigés par l'article R.123-8 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 1er octobre au 5 novembre 2018 inclus : à l'Hôtel de Ville, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées à Madame la Commissaire enquêteur : par courrier, jusqu'au 5 novembre 2018 minuit (cachet de la poste faisant foi) ou siège de l'enquête publique, en Mairie d'Hyères-les-Palmiers, 12, avenue Joseph Clotis, BP 709 - 83412 HYÈRES CEDEX par voie électronique jusqu'au 5 novembre 2018 minuit, à l'adresse suivante : enquete.avap@mairie-hyeres.com. Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie dès la publication du présent arrêté. Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole et de la Commune aux adresses suivantes : www.metropletpm.fr Les observations, propositions et contre-propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Mme la Commissaire enquêteur recevra le public selon les modalités suivantes : A l'Hôtel de Ville : Le lundi 1er octobre, de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 16h30 Le mardi 16 octobre, de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 16h30 Le mercredi 24 octobre de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 16h30, Le lundi 5 novembre de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 16h30. En mairie annexe de Porquerolles : Le jeudi 11 octobre, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition de la Commissaire enquêteur qui sera chargée de le clore. Dès réception du registre et des documents annexés, Mme la Commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles. La commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole et de la Commune ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées. Le rapport et les conclusions de Mme la Commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie principale (au service aménagement, 1er étage de l'Hôtel de Ville), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole T.P.M. et de la Ville d'Hyères. Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de l'AVAP multi-sites, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport de la Commissaire enquêteur, après avis du Préfet de Département sur le dossier final.



PROCHAIN RDV À L'HIPPODROME D'HYÈRES REUNION PMH

Samedi 15 septembre 2018 à 14h

AU PROGRAMME :
4 COURSES DE TROT
3 COURSES DE PLAT

BALADES PONEYS
GRATUITES POUR LES ENFANTS